



COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

I. Le cadre général du compte administratif

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la communauté de communes Creuse Grand Sud ; elle est disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Le Compte Administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la communauté de communes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par la Trésorière.

Le Compte Administratif 2018 est présenté au Conseil Communautaire pour approbation le 10 avril 2019. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la communauté de communes aux heures d'ouvertures des bureaux.

II. Éléments de contexte et priorités du budget

L'année 2016 a laissé une situation pour notre communauté de communes très dégradée tant sur le plan de la gestion de la collectivité que sur le plan financier.

L'année 2017 a été une année importante et de changements pour notre structure. En effet, il s'agissait de mettre en œuvre les premières mesures nécessaires au redressement de notre communauté de communes.

Le budget 2017 a été arrêté par le Préfet le 13 septembre 2017 et s'inscrit dans un plan de redressement établi par la Chambre Régionale des Comptes sur une durée de 6 ans.

En 2017 nous sommes parvenus à respecter le plan de redressement, le déficit constaté au compte administratif 2016 s'élevait à - 3 614 541.47 €, il a été ramené fin 2017 à - 2 281 908 €.

En 2018, nous sommes, à nouveau et pour la deuxième année consécutive, parvenus à respecter le plan de redressement, le déficit constaté au compte administratif 2017 s'élevait à - 2 281 908 €, il est ramené fin 2018 à **-1 792 287.33 €**, dépassant de 23 330.67 € le montant de déficit à résorber,

prévu au plan de redressement. Mais c'est au prix d'efforts, de vigilance et d'économies drastiques au quotidien dans la mise en œuvre de nos services que nous y parvenons.

Le montant du déficit constaté fin 2016 s'élevait à :

- En section de fonctionnement : - 1 469 616.04 €
- En section d'Investissement : - 2 144 925.43 €.

Rappel du plan de redressement :

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
PREVU	-1 815 618 €	-1 403 695 €	-973 657 €	-466 355 €	+78 623 €
REALISE	-1 792 287.33 €				

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de l'exercice	A	9 098 715.68 €
Recettes de l'exercice	B	9 881 058.07 €
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A	782 342.39 €
Déficit antérieur reporté	D	-241 959.06 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	E=C-D	540 383.33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses de l'exercice	A	5 894 077.64 €
Recettes de l'exercice	B	7 368 304.55 €
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A	1 474 226,91 €
Déficit antérieur reporté	D	- 1 894 215.20 €
Soit un déficit de clôture de	E=C+D	- 419 988.29 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses	F	65 717.20 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes	G	75 401.83 €
Solde des RAR	H=G-F	9 684.63 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	I= E+H	- 410 303.66 €

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2018 DE	130 079.67 €
--	---------------------

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2018 DE	+ 130 079.67 €
Auquel il convient de retrancher : Consolidation ligne de trésorerie	- 1 780 000 €
Auquel il convient de retrancher : Avance CD 23 Opération fibre 2019	-
Soit un résultat de clôture effectif 2018 de	- 142 367 €
	-1 792 287.33 €

III. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes

nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Pour la communauté de communes :

Les recettes de fonctionnement :

Correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centres de loisirs, garderies, piscine, crèche,...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, ainsi qu'aux revenus des immeubles intercommunaux (loyers).

Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à **9 098 715.68 euros**.

Les dépenses de fonctionnement :

Sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures nécessaires à la mise en œuvre des services, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2018 s'élèvent à **9 881 058.07 euros**.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la communauté de communes à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. L'autofinancement dégagé par la communauté de communes pendant la période de redressement, de 2017 à 2022, doit permettre d'absorber le déficit constaté fin 2016.

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement cumulé de + 540 383.33 €

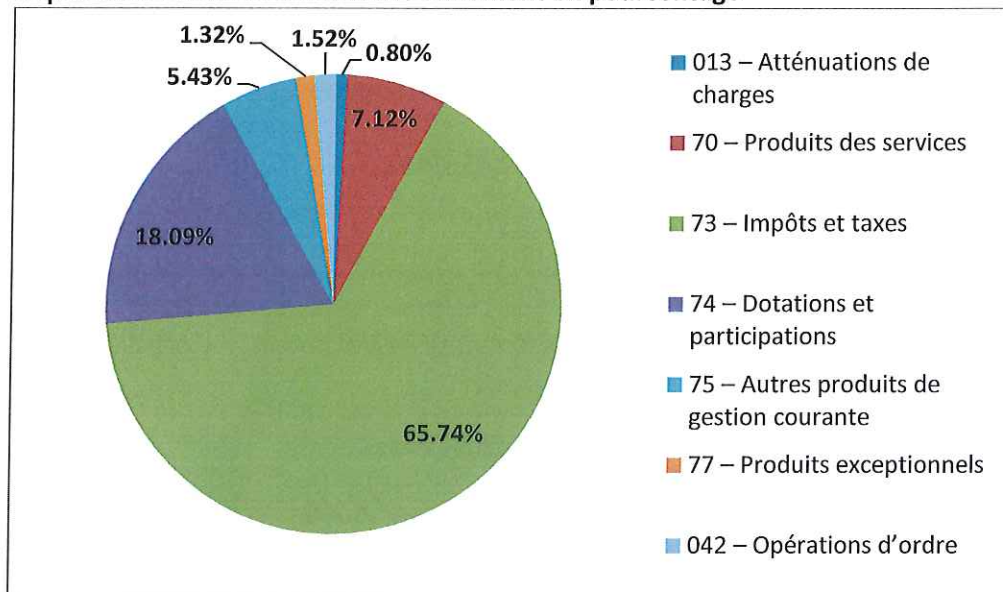
b) Détail des dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

1- Recettes

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
013 – Atténuation de charges	128 584.00 €	148 097.57 €	115.2 %
70 – Produits des services, du domaine et vente diverses	717 049.18 €	666 233.15 €	92.9 %
73 – Impôts et taxes	6 401 469.00 €	6 385 473.01 €	99.8 %
74 – Dotations, subventions et participations	1 392 092.00 €	1 402 477.04 €	99.7 %
75 – Autres produits de gestion courante	681 764.33 €	679 333.12 €	99.6 %
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Amort des subv d'équipement)	3 904.66 €	3 904.66 €	100 %
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Ecritures cessions)	0.00 €	184 983.98 €	
77 – Produits exceptionnels	214 337.83 €	221 570.54 €	103.4 %
77 – Produits exceptionnels (Cessions)	0.00 €	188 985.00 €	

TOTAL	9 539 201.00 €	9 881 058.07 €	103.6 %
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------

Répartition des recettes de fonctionnement en pourcentage



2- Dépenses

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
011 – Charges à caractère général	2 382 683.56 €	2 375 929.37 €	99.7 %
012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 337 037.00 €	2 334 184.35 €	99.9 %
014 – Atténuations de produits	2 660 355.00 €	2 655 382.16 €	99.8 %
042 – Opération d'ordre de transfert entre section – Dotation aux amortissements	322 977.53 €	321 384.48 €	99.5 %
042 – Opération d'ordre de transfert entre section – Ecritures des cessions	0.00	373 968.98 €	
65 – Autres charges de gestion courante	737 260.00 €	730 751.68 €	99.1 %
66 – Charges financières	286 623.77 €	271 681.40 €	94.8 %
67 – Charges exceptionnelles	37 408.00 €	35 433.26 €	94.7 %
023 – Virement à la section d'invest	532 897.08 €	/	
TOTAL	9 297 241.94 €	9 098 715.68 €	97.9 %

c) La fiscalité :

Les taux de la fiscalité locale des ménages 2018 :

- Taxe d'habitation : 12.98 %
- Taxe sur le foncier bâti : 7.67 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 7.30 %.

Taux de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 30.17 %

Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

	Taux 2018
Zone 1	13.42
Zone 2	11.54
Zone 3	13.20
Zone 4	10.45
Zone 5	14.84
Zone 6	14.50

Le produit des impôts et taxes 2018 s'élève à **6 154 206 euros**.

d) Les dotations de l'Etat.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation de compensation des groupements de communes versée par l'État est en diminution constante ces dernières années :

	2017	2018
DGF	373 409.00 €	327 681.00 €
Dotation de Compensation	391 351.00 €	383 179.00 €

IV. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la communauté de communes à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la communauté de communes.

Pour la communauté de communes :

Les recettes d'investissement :

Correspondent

- FCTVA.
- Subventions sur travaux rivières
- Dotation aux amortissements
- Le produit des ventes réalisées.

Les recettes d'investissement 2018 représentent **7 368 304.55 euros**.

Les dépenses d'investissement :

Sont constituées principalement par

- Le remboursement du capital des emprunts.
- L'opération Infrastructure numérique
- Les restes à réaliser des opérations Géotreck et Infrastructure fibre.
- Les subventions versées dans le cadre du programme PIG.
- La participation statutaire au Syndicat de la Cité de la Tapisserie.
- L'acquisition de bacs à ordures et matériel.

Les dépenses d'investissement 2017 représentent **5 894 077.64 euros**.

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat d'investissement cumulé de -410 303.66 €

b) Détail des dépenses et recettes de la section d'investissement :

1- Recettes

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
10 – Dotation, fonds divers et réserve FCTVA	2 460.00 €	1 207.61 €	49.1 %
13 – Subventions d'investissement	94 644.29 €	480.00 €	0.5 %
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements)	322 977.53 €	321 384.48 €	99.5 %
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Ecritures cessions)	0.00 €	373 968.98 €	
041 – Opérations patrimoniales	19 095.74 €	19 095.74 €	100 %
16 – Emprunts et dettes	6 561 651.36 €	6 652 167.74 €	101.4 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	532 897.08 €	/	
024 – Produits de cessions	251 300.00 €	/	
TOTAL	7 785 026.00 €	7 368 304.55 €	94.6 %

2 – Dépenses

CHAPITRE	PREVU	REALISE	% de réalisation
16- Emprunts et dettes assimilées	5 165 988.90 €	5 111 722.85 €	99 %
20 – Immobilisations incorporelles	28 000.00 €	0.00 €	0 %
204 – Subventions d'équipement versées	292 298.91 €	223 804.28 €	76.6 %
21 – Immobilisations en cours	7 775.00 €	5 167.00 €	66.5 %
040 – Opération d'ordre de transferts entre sections (Amort des subv d'équipement)	3 904.66 €	3 904.66 €	100 %
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Ecritures cessions)	0.00 €	184 983.98 €	
041 – Opérations patrimoniales	19 095.74 €	19 095.74 €	100 %
23 - Immobilisation en cours	73 720.22 €	10 611.56 €	14.4 %
27 -Autres immobilisations financières	335 645.37 €	334 787.57 €	99.7 %
TOTAL	5 926 428.80 €	5 894 077.64 €	96.3 %

V. Etat de la dette

A - Structure de la dette :

21 emprunts sont en cours sur le budget principal.

2 nouveaux emprunts ont été contractualisés en 2018.

9 emprunts ont été réaménagés.

2 emprunts se sont achevés en 2018.

Liste des emprunts en cours :

INTITULE	ORGANISME PRETEUR	CRD AU 31/12/2018	DATE DE FIN
Infrastructure numérique tranche 1 Dorsal	CDC	125 000,00 €	2048
Jalon 1 Dorsal Av CD	CD 23	142 367,00 €	2038
Maison Médicale de Faux la Montagne	CA	240 588,34 €	2029
Piscine et voirie	CA	493 333,40 €	2028
Boucherie épicerie	CA	8 136,49 €	2021
ZAE	DEXIA	145 801,91 €	2024
Ferme Lachaud/Maison médicale Peyrelevade emprunt réaménagé 2018	CE	527 571,98 €	2036
Retrouvance/Pôle enfance/Maison Belluchon emprunt réaménagé 2018	CE	600 267,90 €	2033
Piscine emprunt réaménagé 2018	CDC	1 543 463,26 €	2057
Extension Fam emprunt réaménagé 2018	CDC	251 887,14 €	2032
Extension FAM emprunt réaménagé 2018	CDC	1 672 841,76 €	2046
Logement sociaux emprunt réaménagé 2018	CDC	36 620,14 €	2029
Voirie 2015	CE	274 191,47 €	2022
Matériel voirie	CE	128 481,08 €	2020
Auberge St Marc à Loubaud	CE	117 480,73 €	2035
Acquisition maison Peyrelevade/crèche/halte garderie	CE	2 031,85 €	2019
Voirie 2014	CE	230 000,00 €	2024
Piscine	CE	1 260 000,00 €	2039
Piscine	CE	109 143,76 €	2021
Cité de la Tapisserie	CE	275 625,00 €	2034
Médiathèque	CA	177 443,45 €	2029
TOTAL		8 362 276,66 €	

Consolidation ligne de trésorerie	CE	1 780 000,00 €	2023
TOTAL		10 142 276,66 €	

B - Encours de la dette :

Au 31/12/2018 : **8 362 276.66 €** pour le budget principal +1 780 000 € - remboursement de la consolidation de la ligne de trésorerie sur la durée du plan de redressement.

C - Annuité de la dette

	ANNUITE	INTERETS	CAPITAL	CRD au 31/12
2018	738 814 €	178 992 €	565 822 €	8 362 276.66 €

VI. Effectifs de la collectivité et charges de personnels

Au 31 décembre 2018 la Collectivité comptait 76 agents.

- 40 fonctionnaires CNRACL - 4 stagiaires CNRACL - 3 fonctionnaires IRCANTEC - 29 CDD IRCANTEC dont 3 Contrats aidés, 3 CDI, 1 CAE, 1 vacataire.

35 hommes et 41 femmes, soit 54 % de femmes et 46 % d'hommes. L'âge moyen est de 43 ans.

2 agents sont reconnus travailleurs handicapés : 2 hommes.

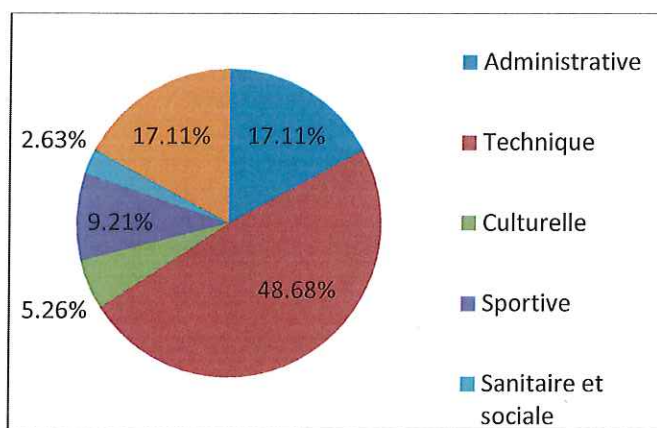
Répartition fonctionnaires - contractuels :

47 fonctionnaires – 29 CDD.

Si les fonctionnaires sont majoritaires, ils ne représentent que 62% des effectifs.

Répartition des agents par filière :

	Administrative	Technique	Culturelle	Sportive	Sanitaire et sociale	Animation
Femmes	11	11	3	4	2	10
Hommes	2	26	1	3	0	3



Répartition des agents par catégorie :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Femmes	5	8	27
Hommes	2	4	25

*+ 5 agents hors catégorie (vac-cae-ea)

Montant total du chapitre 012 : 2 334 184.35 €. Soit 27.83 % des dépenses réelles de fonctionnement.

VII. Les Budgets annexes

1° BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	A	4 647.70 €
Recettes de l'exercice	B	12 652.20 €
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A	8 004.50 €
Excédent antérieur reporté	D	2 234.39 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	E=C+D	10 238.89 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	A	7 575.91 €
Recettes de l'exercice	B	7 289.44 €
Soit un déficit sur l'exercice de	C=B-A	-286.47 €
Déficit antérieur reporté	D	-7 289.44 €
Soit un déficit de clôture de	E=C+D	-7 575.91 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	F	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	G	0.00 €
Solde des RAR	H=F+G	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	I= E+H	-7 575.91 €

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2018 DE**2 662.98 €****2° BUDGET ANNEXE INSTRUCTION DES ADS****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses de l'exercice	A	40 687.47 €
Recettes de l'exercice	B	40 687.47 €
Soit un résultat sur l'exercice de	C=B-A	0.00 €
Résultat antérieur reporté	D	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	E=C+D	0.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	A	0.00 €
Recettes de l'exercice	B	4 494.24 €
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A	4 494.24 €
Excédent antérieur reporté	D	7 702.51 €
Soit un excédent de clôture de	E=C+D	12 196.75 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	F	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	G	0.00 €
Solde des RAR	H=F+G	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	I= E+H	12 196.75 €

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2018 DE**12 196.75 €****3° BUDGET ANNEXE SPANC****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses de l'exercice	A	71 011.29 €
Recettes de l'exercice	B	93 627.60 €
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A	22 616.31 €

Déficit antérieur reporté	D	-22 429.06 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	E=C+D	187.25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	A	0.00 €
Recettes de l'exercice	B	978.00 €
Soit un résultat sur l'exercice de	C=B-A	978.00 €
Excédent antérieur reporté	D	2 490.39 €
Soit un excédent de clôture de	E=C+D	3 468.39 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses	F	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes	G	0.00 €
Solde des RAR	H=F+G	0.00 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	I= E+H	3 468.39 €

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2018 DE	3 655.64 €
--	-------------------

4° BUDGET ANNEXE ZAE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	A	407 832.46 €
Recettes de l'exercice	B	407 832.48 €
Soit un excédent sur l'exercice de	C=B-A	0.02 €
Déficit antérieur reporté	D	-0.02 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	E=C+D	0.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	A	334 787.57 €
Recettes de l'exercice	B	334 787.57 €
Soit un résultat sur l'exercice de	C=B-A	0.00 €
Résultat antérieur reporté	D	0,00 €
Soit un résultat de de clôture de	E=C+D	0.00 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses de	F	0,00 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes de	G	0,00 €
Solde des RAR	H=F+G	0,00 €
Soit un résultat de clôture 2018 de	I= E+H	0.00 €

SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2018 DE	0.00 €
--	---------------

Fait à Aubusson le 1er avril 2019